

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DUERNE

Séance du 7 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le sept du mois de janvier, à vingt heures trente minutes, en application des articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire en Mairie, le Conseil Municipal de la Commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/01/2021

Présents : M. Benoit VERNAISON ; Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; M. Cédric FONT ; Mme. Claudie BARCET ; M. Anthony CUNHA ; Mme. Marie Line BALMONT ; M. Romuald BANSE ; Mme. Mariane MASSON ; Mme. Elodie MARION ; M. Yves MAHY ; M. Laurent GIAUFFRET

Absents excusés : Mme. Isabelle BALLAS ; M. Maurice PETRE

Autre présent : René COLLOMB

Secrétaire de Séance : Elodie MARION

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du C. G. C. T, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil. M. Laurent GIAUFFRET est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte.

1. ORDURES MENAGERES :

Une deuxième distribution des sacs est prévue le 16/01/2021 de 9H à 12H, sous la halle couverte ou vers le local technique en fonction du temps.

Un point de collecte supplémentaire est à définir sur la commune (Parking du restaurant ou Nouveau quartier)

2. PROJETS COMMUNAUX :

Des groupes de travail ont été constitués pour les différents projets :

NOUVEAU QUARTIER	POLE SPORTIF	EGLISE	ANCIEN GARAGE VENET
Marie Thérèse FAYOLLE	Noémie VILLARD	Benoit VERNAISON	Cédric FONT
Marie Dominique CHEVRON	Laurent GIAUFFRET	Yves MAHY	Maurice PETRE
Mariane MASSON	Claudie BARCET	Anthony CUNHA	
Romuald BANSE	Marie Line BALMONT	Elodie MARION	
	Isabelle BALLAS		
A faire :			
Etude et analyse du cahier des charges, des réseaux dont l'assainissement avec la CCMDL, zone piétonne, Dépôt du permis de construire avant juin 2021	Projet à étudier et finaliser d'après l'estimatif transmis par le bureau OXYRIA pour mars 2021, consultation au printemps	Suite à la résiliation du Marché il faudra suivre d'éventuels recours Suivi technique et des réunions de chantier	Suivi de la convention avec EPORA arrivant à échéance en 2021 Réflexion sur les activités possibles dans ce local

3. FLEURISSEMENT :

Suite au concours, une réflexion est nécessaire pour la remise des prix dans le contexte de crise sanitaire. Une remise des prix en extérieur au printemps est envisageable.
Projet de concours de fenêtres décorées pendant la période de Noël.

4. OPAC :

La commune a la possibilité de participer aux commissions d'attribution des logements, M. MAHY représentera la Mairie.

5. DELIBERATIONS :

N°	Objet de la délibération
1	Modification du chemin rural CR n°66 aux Petites Flaches
2	Pôle Sportif : Attribution du marché MO Aménagement
3	Pôle Sportif : Attribution du marché MO Bâtiment
Refusée	Demande de subvention CMA pour l'insertion et emploi des jeunes : cf. courrier reçu le 30/12/2020

6. QUESTIONS DIVERSES :

Ecole :

N. BARBIN a prévu la plantation d'une haie sur sa parcelle le 25/01/2021, de 15h à 17h, avec le SIMA Coise et participation de l'école, dans le cadre de l'obtention du label Eco Ecole. Il a contacté une association pour animer l'après-midi et médiatiser cette réalisation.

Un habitant de la commune a interrogé les élus sur la vente du mobilier de l'ancienne école. Ce mobilier a été amorti et le montant de la vente sera utilisé pour les enfants de l'école.

7. POINT SUR LES COMMISSIONS :

Affaires scolaires/Petite enfance :

L'inspecteur de l'Académie est passé à l'école et le problème de fermeture d'une classe d'ici 2 ans s'est posé de nouveau. Pour le maintien de cette classe il faut réagir dès maintenant, des idées sont à l'étude.

Voirie :

La commune ne distribue pas de sel pour le déneigement, pour rappel, dans certains chemins celui-ci est assuré par les agriculteurs, un numéro d'astreinte pour savoir qui contacter pendant les épisodes neigeux est à l'étude.

Dates à retenir :

Distribution des sacs ordures ménagères le **16/01/2021 de 9H à 12H.**

Réunion Marché de producteurs click & collect : **18/01/2021 à 20H30.**

Réunion groupe de travail Pôle Sportif : **28/01/2021 à 20H.**

Monsieur le Maire rappelle la date du prochain Conseil municipal : **jeudi 11/02/2021 à 20H30.**

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h30.



Le Maire,
Benoit VERNAISON